



# Leynhac

## Bulletin Municipal

**Année 2009**

Edition n°3



Mairie



# Sommaire

## EDITORIAL P.3

## VIE MUNICIPALE P.4

- Horaires
- Budget
- Le CCAS
- Communauté de Communes

## CADRE DE VIE P.8

- La voirie
- Le bâtiment à usages multiples
- Le multiple rural
- La Chapelle Notre Dame du Pont
- L'Aménagement de la place de l'église
- Le réseau d'eau

## ENFANCE ET JEUNESSE P.11

- Notre école, un relooking réussi !
- La vie de l'école
- Accueil périscolaire

## Vie ASSOCIATIVE ET ANIMATION P.13

- Association des Parents d'Elèves
- Comité des fêtes
- Club de l'amitié
- Leynhac Moto QUAD
- L'ACCA
- Association Marguerite et Joseph CLAUZET
- Calendrier des manifestations
- Initiative : Concours de Tennis
- L'Entente Châtaigneraie Football Club

## VIE ECONOMIQUE P.19

- Zoom sur

## VIE PRATIQUE P.21

- Des nouvelles du Petit Bar
- Démarches administratives
- Etat civil
- Tarifs municipaux

## EN BREF P.23



Visite de Vincent DESCOEUR



Leynhac vue du ciel



Croquis réalisé par M. ARTUS



Leynhacoise, Leynhacois,

Chers amis,



Depuis 2008, la municipalité de Leynhac a énormément travaillé et s'est beaucoup investie, bien que pour nous la prudence reste de mise en raison d'une grave crise économique qui touche le pouvoir d'achat de chacun.

Ces nombreux chantiers ouverts ne sont là que pour honorer des engagements pris devant le représentant de l'État par nous même ou nos prédécesseurs afin d'utiliser les subventions allouées au risque de tout perdre et de ne plus en percevoir.

Nous devons passer aux actes pour retrouver une crédibilité nécessaire pour construire l'Avenir.

Passer aux actes à la Chapelle du Pont, même si ce n'était pas la priorité des priorités, où nous nous sommes engagés à hauteur de 20 % et non 35 % des travaux.

Passer aux actes pour notre réseau d'eau potable qui grevait depuis trop longtemps notre budget de fonctionnement. Il fallait de plus indemniser les propriétaires et exploitants de nos sites de captages et réaliser les périmètres de sécurité immédiats. Les actes notariés sont aujourd'hui signés et les périmètres de sécurité réalisés pour 3 d'entre eux ; le dernier « la Moretie » le sera sûrement lorsque vous lirez ces quelques lignes.

Passer aux actes pour le « Cœur de Village » en se centrant sur la tranche la plus délicate ; le vieux bourg. Il était dans la logique des choses, que le réseau APE étant réalisé, l'aménagement Cœur de Village était tout indiqué sur ce terrain soulevé pour l'enfouissement certes du réseau d'eau mais aussi des lignes électriques, téléphoniques, éclairage public, etc...

Passer aux actes pour la voirie avec l'élargissement de la chaussée au Pont de la Souquière en utilisant les déblais des tranchées réalisées avec le réseau AEP.

Enfin passer aux actes pour terminer un projet : le local technique des associations avec la spécificité du local ACCA. Bref aux problèmes, il y a toujours des solutions à condition qu'il y ait un minimum de respect mutuel préalable, à une volonté commune de sortir de l'impasse et en sachant informer et communiquer.

Aussi je tiens à remercier publiquement nos partenaires publics et privés qui nous ont permis d'avancer aussi rapidement dans tous les secteurs comme je m'y étais engagé auprès du Préfet de ce département.

Je remercie, bien sûr, tout mon Conseil Municipal. Chacun d'entre eux s'est engagé avec une énergie peu commune dans le dossier qui lui était confié, en ayant le souci de satisfaire l'intérêt général en gérant le mieux possible les particularités spécifiques à chaque secteur.

Mais n'oublions pas aussi l'Intercommunalité qui va nous livrer le Multiple Rural au cœur de notre village rénové et embelli. Ce dossier va ramener un peu de vie commerciale au cœur de la petite cité de Leynhac.

Mais ces efforts seraient vains s'ils n'étaient relayés par le soutien du Conseil Général pour nous désenclaver par la D19 et D51. S'ils n'étaient relayés par une Association d'Intérêt Général : les Résidences Saint Nicolas qui présentent en CROSSM un projet de 6 302 822 € pour la création d'un Foyer d'Hébergement Médicalisé pour personnes handicapées âgées à Leynhac avec à la clé 31 emplois ceci doublé de 2 zones résidentielles pour les parents à Boisset et Calvint gérées à partir de Leynhac. Cette ouverture va modifier totalement notre économie locale et notre vie quotidienne par les services complémentaires qui vont être créés dans le domaine de la santé, de la scolarité, des loisirs et petits commerces.

Telle était l'ambition que nous avons formulée pour notre localité et ses habitants. S'il reste beaucoup à faire, notre ambition est intacte mais l'avenir se prépare étape par étape même si nos moyens restent limités pour l'instant. Nous ne pourrions investir autant que nous avons fait cette année. Pour arriver au but, il faut de la constance, de la ténacité pour sensibiliser nos responsables politiques et nous avons besoin de votre soutien.

En cette nouvelle année, je formule les vœux de santé et bonheur à chacune et chacun d'entre vous. J'espère que les fêtes et repas de fin d'année en famille vous ont apporté joie et sérénité.

Je formule les vœux qu'à l'avenir LEYNHAC rayonne au cœur de cette châtaigneraie Cantalienne et soit un point incontournable d'animation du canton de Maurs.

Bonne année à Tous

Jacques CAUMON



# Vie municipale

## *Les horaires d'ouverture au public de la Mairie*

---

**Secrétariat :** Tous les matins de 9h30 à 12h00

**Agence postale :** Tous les matins de 10h à 12h

**Recherche Généalogique :** Tous les jeudis après-midi

**Bibliothèque :** du Lundi au Vendredi de 9h à 12h

*Nous insistons sur le fait que les après-midi, Carole ne reçoit pas le public et n'assure pas de permanence téléphonique, nous vous demandons donc de respecter les horaires d'accueil.*

Tél. : 04 71 46 96 52 - Fax : 04 71 49 04 92 - Mail : leynhac.mairie@wanadoo.fr

### Les Permanences des élus :

Lundi : 10h-12h : Mme ROQUES Nathalie (2ième adjoint)

Mardi : 10h-12h : M. CAUMON Jean-Marie (1ier adjoint)

Mercredi : 10h-12h : M. MELZAC Richard (3ième adjoint)

Vendredi : 10h-12h : M. CAUMON Jacques (Maire)

Monsieur le Maire et les adjoints reçoivent aussi sur rendez-vous.



## *Le budget*

---

Le budget de fonctionnement 2009 (dépenses et recettes courantes annuelles) affiche la volonté de maîtriser les charges de fonctionnement et d'optimiser les recettes et ce, malgré une baisse des dotations d'Etat.

Ainsi, il est intéressant de voir une augmentation significative du montant « Virement à la section d'investissement » 60000€ en 2008, 123000€ en 2009.

Ce montant sert à autofinancer des projets nouveaux.

Le budget de la section d'investissement synthétise les projets communaux (aménagement du bourg, voirie communale, réseau d'eau et d'assainissement, bâtiments communaux, chapelle du pont).

En 2009, 3 projets ont été terminés ou réalisés :

- Le local à usages multiples.
- Les travaux de restauration à la chapelle Notre Dame du Pont.
- L'acquisition des périmètres immédiats des captages d'eau et réalisation des clôtures.

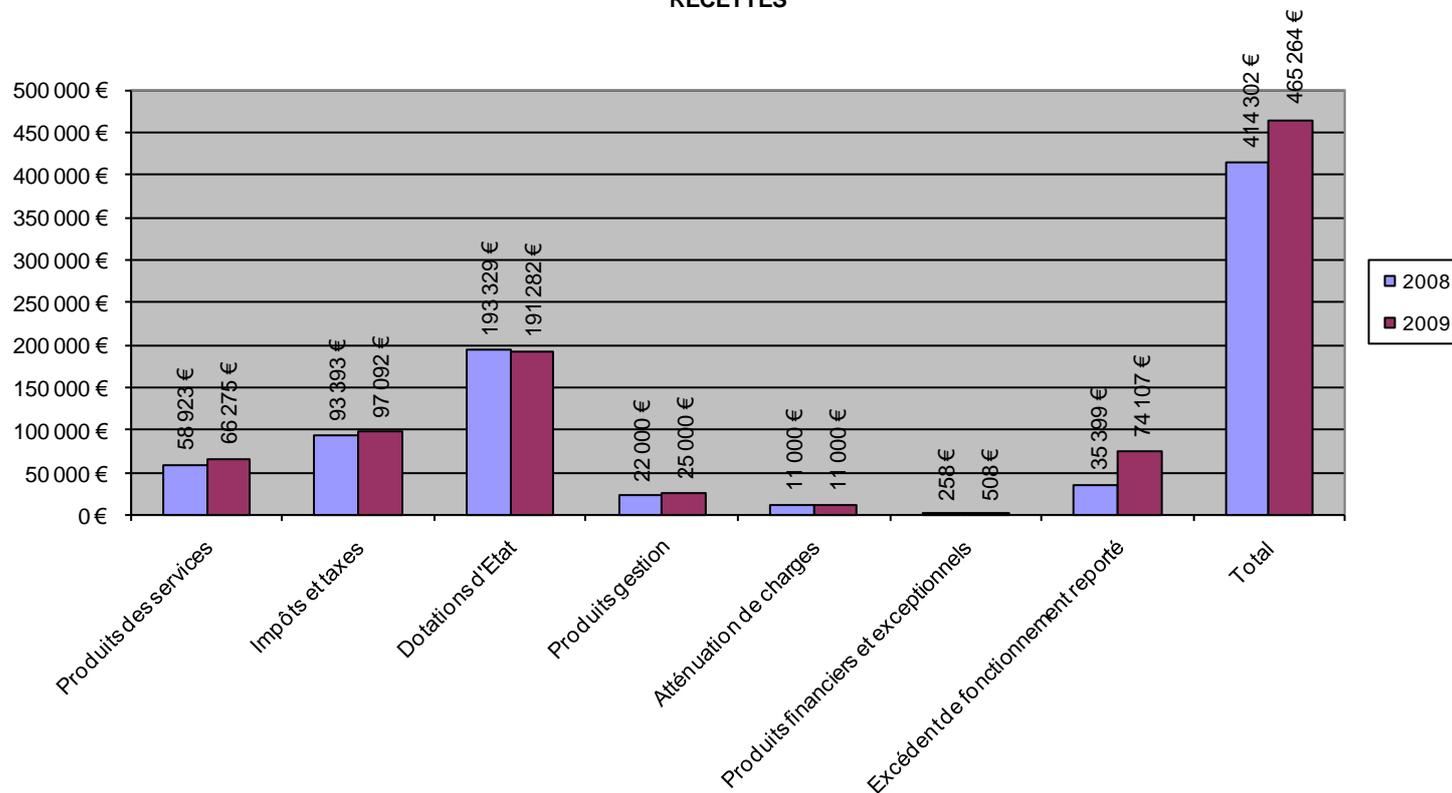


# Vie municipale

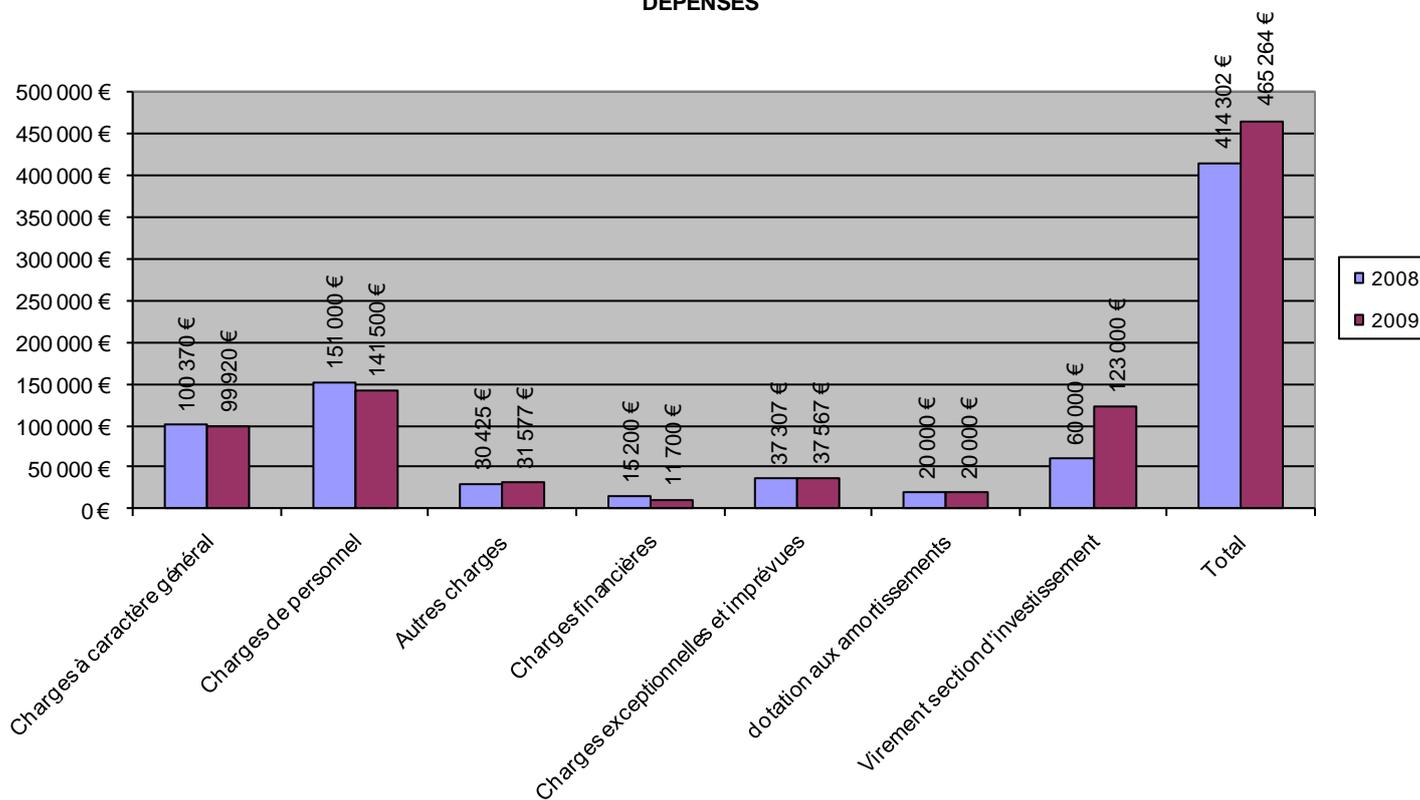


## Budget de fonctionnement 2008 /2009

### RECETTES



### DEPENSES





# Vie municipale

## Le C.C.A.S.

### Aides aux familles :

Comme chaque année, le CCAS accorde aux familles domiciliées sur la commune et dont les enfants participent à des VOYAGES D'ETUDES (École communale, Collège, Lycée) une aide forfaitaire de 5,50 euros par enfant et par nuitée dans la limite de 5 nuitées, du jour de départ au jour de retour.

Il est précisé que pour les élèves des lycées une attestation de présence certifiée par l'établissement scolaire devra être produite.

### Ventes de piquet :

- Piquets appointés 1,50 euro l'unité
- Piquets de berger 0,75 euro l'unité

### Noces de diamants :



Le 9 Août, M. et Mme CAUMON André du Quiers ainsi que M. et Mme BOUQUIER Marcel d'Albourg ont fêté leur noce de Diamant. Pour symboliser cet exceptionnel anniversaire, un plateau gravé en étain ainsi qu'un bouquet de fleurs leurs ont été remis.

Entourés de leur famille et amis nous avons partagé un grand moment d'émotion. Nous souhaitons à ces jeunes mariés de 60 ans de vie commune tous vœux de bonheur.

### Remise des livrets :

Le 3 mai, Elliot Rouquier, Joseph Baldy, Adrien Cros, Eléa Rigal, Léna Caumon et Benoît Picarougne ont reçu leurs livrets de la Caisse d'Épargne avec une peluche lors d'une cérémonie conviviale.



### Deux mamans de la commune honorées :

Le 19 Juillet, Georges BRUEL administrateur à l'UDAF et Jacques CAUMON ont remis, pour honorer leur dévouement et leur don de soi, fleurs, diplômes et médailles de Bronze de la Famille Française à deux mamans de la commune.

Nathalie DELRIEU, épouse de Philippe HAYE et leurs 4 enfants (Valentin, Mamon, Alexandre et Romain) ainsi que Régine DUFOUR et son mari Michel MARCENAC et leur 4 enfants (Cyril, Laetitia, Jean-Denis et Léa) étaient à l'honneur en cette journée ensoleillée.



# Vie municipale



## Repas et colis de fin d'années :

Comme chaque année, nos aînés de plus de 65 ans se sont retrouvés autour d'un repas offert par le CCAS, préparé par Frédéric et Céline (nos nouveaux restaurateurs), la viande a été offerte par l'ACCA et l'accordéoniste par Monsieur le Maire. C'est donc 47 repas à 14 € qui ont été servis dans la Salle Jean-Cipière le 20 décembre.

Pour les personnes de plus de 80 ans et ne pouvant se rendre au repas, un colis leur a été apporté par les membres du CCAS, soit 27 colis (dont 4 doubles) et 6 colis pour celles résidants en maison de retraite.



## *Communauté de communes*

### Le SPANC

Le Jeudi 26 novembre, la C.C. du Pays de Maurs et la commune ont invité la population de Leynhac à participer à la réunion sur la présentation du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif). Mis en place au 1er janvier 2009 et imposé par la Loi sur l'eau, ce service concerne tous les propriétaires d'habitations existantes ou en projet, non raccordables à un réseau public de collecte.

### Projets réalisés en 2009 :

- Ouverture et inauguration du pôle enfance en juin.
- Travaux sur les ruines du château de Naucase.

### Travaux en cours :

- Multiple rural de Leynhac.
- Centre d'hébergement collectif au lycée St Joseph de Maurs.



Par ailleurs, la CCP de Maurs est en train d'élaborer un nouveau projet de territoire pour la période 2010-2012. L'objectif est de bien définir les différents projets ou actions et ainsi mobiliser des moyens financiers auprès notamment du conseil régional et du conseil général.

### **Voici les différents projets en cours de discussion :**

- Création d'une zone d'activité sur Maurs.
- Aménagement du site de Naucase ; sauvegarde des ruines du château, mise en valeur de l'étang.
- Création d'une maison de santé pluridisciplinaire à Maurs. L'acquisition du terrain est réalisée.
- Agrandissement de la maison des services à Maurs.
- Création d'un site Internet d'informations locales.
- Mise en place d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) pour logement communaux et lotissement.



# Cadre de vie

## La voirie

Le cœur du village, le bourg fait partie intégrante de la voirie communale.

2009 marque le début des travaux de chaussée importants sur la place de l'église, les abords du fort et de la fontaine.

Dans un premier temps, l'entreprise Caumon SNC a réalisé de nombreuses tranchées avec l'aide de Daniel et René :

- Mise en place du réseau d'eau potable et réfection du réseau d'eau de la fontaine
- Enfouissement des gaines électriques, téléphoniques et de la sonorisation du village.
- Reprise du réseau d'assainissement.
- Extension du réseau d'eau pluviale et drainage.

Puis, l'entreprise Colas, associée à BJM Construction réalise tous les travaux de surface : maçonnerie, dallage, bordure, caniveaux.

L'entreprise Bois et Paysage devra aménager quelques espaces verts afin d'embellir le bourg. Il est aussi important de conserver des places de stationnement pour les riverains.

L'artisan La Florencie Hervé réalisera des travaux de menuiserie extérieure et de zinguerie sur les wc publiques près de la fontaine.

Enfin, l'entreprise Chavinier et le syndicat départemental d'électrification mettront en place un nouvel éclairage public.

**Habiter, circuler, se promener, visiter Leynhac doit être agréable pour tous**, alors encore un peu de patience ! Il serait imprudent d'indiquer une date pour la fin des travaux.

D'autre parts à l'extérieur du bourg, les travaux d'élargissement du tournant de la Souquière ont débuté début décembre et se termineront au printemps par un revêtement tricouche et la stabilisation des bas côtés.



## Le Bâtiment à usage multiple



Ce bâtiment commence à voir le jour après diverses modifications depuis le projet initial de 2005.

Son montant final s'élève à 100 734 € HT avec 31 622.24 € de subventions. (Dotation Globale d'Etat : 19 515.24 € et Conseil Général : 12 107 €)

En cette fin d'année, il ne reste que la menuiserie à finir et une partie de la couverture.

L'association de chasse a déménagé dans leur nouveau local. Et on espère aménager l'autre partie pour le stockage du matériel des associations et de la commune assez rapidement.

### Récapitulatif des entreprises

Récapitulatif des entreprises	
<b>Architectes</b>	5 323.80 €
<b>BJM Construction :</b> Maçonnerie-Terrassement Mur de soutènement - Crépis	53 927.37 €
<b>CAUMON Michel :</b> Menuiseries intérieures et extérieures - Couverture	32 077.66 €
<b>BOQUIER Daniel :</b> Electricité - Plomberie	9 405.57 €

# Cadre de vie



## Multiple rural

Les travaux du multiple ont pris du retard suite à de nombreux imprévus.

Vers le 15 janvier, Frédéric et Céline, nos nouveaux gérants, pourront habiter le logement au dessus du Multiple.

L'ouverture est normalement prévu avant le printemps et nous pourrons afin découvrir et profiter d'un charmant établissement restauré et accueillant.



## La Chapelle Notre Dame du Pont



La 1<sup>ère</sup> tranche des travaux est enfin terminée. La toiture est refaite et les drains périphériques sont posés. Son montant s'élève à 84 712 € TTC.

Nous devrions avoir comme aides :

DRAC : 35% (27 765 € HT)

Région : 10% ( 7 933 € HT)

C. Général : 20% ( 15 865,80 € HT )

Commune : 20% ( 15 865 ,80 € HT )

La souscription lancée en Avril apporte à ce jour la somme de 4 150 €. Nous comptons sur l'Association du Patrimoine pour doubler cette somme, comme elle s'y était engagée.

La réédition de la Revue de la Haute-Auvergne de Marcellin BOUDET, financée par l'Association Marguerite et Joseph CLAUZET : 1 500€ TTC.

## L'Aménagement de la place de l'église

L'aménagement la place de l'église jusqu'au Fort à commencé en octobre et est réalisé par COLAS - B.J-M – Laflorencie – Bois et Paysages et le Syndicat d'Electrification.

L'estimation des travaux s'élève à 270 000 €

### Aides prévues :

Conseil Général : 20% de 168 257 € soit 33 650€

DGE : 25% de 211 308€ soit 52 827 €





# Cadre de vie

## Le réseau d'eau

### Mise aux normes des captages :

- La Morétie
- Lestancou
- Les Barthes
- Le Pont du Ser



### Montants des travaux HT :

- 1- Le géomètre a terminé sa mission : 12 000 €
- 2- Les acquisitions des périmètres immédiats sont réalisées : 1 790 €
- 3- Les travaux de clôture des P.I (Entreprise SOUQ) sont réalisés : 31 000 €
- 4- L'entretien des ouvrages pour Lestancou et les Barthes sont programmés pour Janvier 2010 : 4 600 €
- 5- Les indemnités pour les pertes d'exploitation sur les 29 Ha de périmètres rapprochés, seront versées au 1er trimestre 2010 : 23 000 €

Les subventions sont accordées pour les poste 1-2-3 et 4 pour un montant de 35 500 €.

Le coût des mises aux normes va représenter pour la commune une charge réelle de 41 890 €

### Réseau AEP (tranche du château d'eau du Cayrou jusqu'au sol :

Les travaux réalisés par l'Entreprise CAUMON, ont commencé le 17 Septembre 2009.

A ce jour toute la partie du bourg est terminée, et cette tranche a été mise à profit pour la réalisation des réseaux secs (gaines électricité et Téléphone).

### Montant des travaux HT :

Pour cette tranche : 139 773 €

Réseaux secs : 15 955 €

Frais de maîtrise d'œuvre : 9 948 €

### Subventions obtenues :

Conseil général / 25 % : 41 500 €

Dotation du Fond d'Équipement des Communes : 25 000 €



Au printemps 2010 les travaux programmés pour l'A.E.P seront terminés.

Nous tenons à remercier les riverains pour leur compréhension car tous les travaux AEP et Cœur de village perturbent quelques peu la vie au quotidien :

*La restauration de notre village ne vaut-il pas quelques sacrifices ?*



## *Notre école : un relooking réussi !!!*

Ces dernières vacances estivales n'ont pas été reposantes pour tout le monde ! Pendant que nos chères têtes blondes profitaient de ce temps libre bien mérité et vauquaient à leurs loisirs préférés, nos employés communaux ainsi que nos conseillers municipaux se sont attelés à une tâche bien précise et des plus laborieuses : la rénovation de la salle de classe du primaire. Et ce dans un délai de 2 mois !! Mise à nu de la salle, bureaux et parquet à poncer, vitrifier, peindre ...

Une entreprise locale était chargée de rénover le plafond qui avait été détérioré par une fuite d'eau. Résultat : PARI GAGNÉ !!! Le parquet a retrouvé son charme d'antan, les bureaux poncés et repeints en gris clair s'harmonisent avec tout le mobilier existant.

Aussi, c'est avec enchantement que nos écoliers ont découvert leur nouveau lieu de travail, qui certainement sera une source d'inspiration et de motivation pour cette nouvelle année scolaire !!!

Le rendez-vous est pris pour l'été prochain pour la salle de notre classe de maternelle. Encore bra-

vo à notre équipe d'artisans amateurs.

De plus, afin de parfaire ce renouveau, la Caisse Locale du Crédit Agricole a remis un chèque de 1 500 € à notre commune, afin de financer l'achat de matériel informatique. Cette remise a eu lieu le samedi 14 novembre, dans la salle Jean Cipièrre. En investissant le même montant (1 500 €), notre commune a fait l'acquisition de 3 ordinateurs portables et d'une nouvelle unité centrale : outil pédagogique indispensable !!! Bien que notre école évolue en milieu rural, dans les périphéries de la châtaigneraie cantalienne, elle n'en est pas moins moderne, accueillante et offre un suivi scolaire et pédagogique de qualité à tous les enfants.



De plus, l'équipe d'enseignantes, Mesdames Feyt et Bonal accompagnées d'Odette et d'Aurélië, contribue pleinement à cette dynamique : ambiance

de travail sereine et productive, ateliers novateurs...tout en fédérant également les forces vives qui encadrent notre école : l'A.P.E., la Mairie et La D.D.E.N.

## *Vie de l'école*



Cette année, l'école de Leynhac accueille 30 élèves répartis dans deux classes.

Nadège FEYT, la directrice, prend en charge la classe des plus grands qui comprend 7 CE1, 5 CE2 et 3 CM1.

Aurélië BONAL s'occupe quand à elle de la classe des Maternelles-CP composée de 5 PS, 4 MS, 5 GS et 2 CP.

Le fonctionnement de l'école reste quasiment le même que l'année passée. L'enseignement de l'Anglais est assuré par Aurélië BONAL (2 groupes puisque certains enfants ont déjà fait de l'anglais) pendant que Nadège FEYT prend l'autre groupe soit en Découverte du Monde, soit en Histoire, Géographie, Sciences, Instruction Civique (pour les CE2-CM1).

L'acquisition récente de matériel informatique permet également de mettre en œuvre des séances pédagogiques abouties tout en utilisant les nouvelles Technologies. La classe des plus grands est vraiment ravie.





# Enfance et Jeunesse



Autre évènement important : nous accueillons 2 fois par semaine Léa, accompagnée de son Auxiliaire de Vie Scolaire Audrey.

## Garderie

L'année dernière faute d'enfants suffisants, la garderie n'a pu se mettre en place.

Pour la rentrée 2010, les parents qui sont intéressés doivent le faire savoir à la mairie avant le mois de Mars 2010 afin de faire une nouvelle étude de faisabilité.

## Journée récréative

Au cours de l'année écoulée, certains enfants ont aussi pu participer à « la journée récréative » organisée par l'association des parents d'élèves. Cette journée se déroulait le mercredi toute la journée. Les enfants, sous la surveillance de 2 parents bénévoles ont réalisé des activités diverses et variées.

Durant les journées d'hiver, les activités se sont déroulées en salle (réalisation de cadres photos, d'objets en pâte à sel, de masque pour le carnaval...).

## Petite enfance : nos assistantes Maternelles

Si vous souhaitez faire garder votre enfants par une assistante maternelle agréée, deux sont à proximité :

**Aurélié SERVANT** (à St ANTOINE) : agréée depuis le 26 janvier 2006.

Elle peut accueillir 2 enfants tous les après-midi, le mercredi et le samedi toute la journée.

Pour la contacter : 04 71 46 96 90 ou 06 20 11 13 89

**Catherine MURATET** (à St ETIENNE DE MAURS) : agréée depuis le 27 février 2002..

Elle peut accueillir 3 enfants en bas âges et 1 de plus de 3 ans.

Pour la contacter : 04 71 46 76 94

Au final, un seul et unique constat : depuis l'année dernière et l'ouverture du demi poste supplémentaire, l'école de Leynhac est dynamique (La mairie et l'APE y sont évidemment pour beaucoup !).

Cette année encore, nous espérons pouvoir mener à bien tant la partie scolaire et pédagogique que la mise en place de projets divers (non encore programmés).

Nous espérons que toutes ces informations vous auront permis de continuer à suivre l'évolution de notre école.

*Cordialement, les enseignantes*

## Accueil Périscolaire



Au printemps lors de journées plus ensoleillées, ils ont fait des sorties en extérieur : 1/2 journée passée au poney club à Maurs, 1 journée à Accrobranche à Figeac.

Cette journée n'aura malheureusement pas lieu pour l'année 2009/2010 faute de volontaires pour s'occuper des enfants. Notre projet reste cependant ouvert à toute proposition et reverra peut-être le jour avec l'arrivée de nouveaux parents.



Nous tenons à féliciter et à remercier toutes nos associations qui se dévouent sans compter tout au long de l'année pour animer notre village. Sans vous tous, bénévoles compétents, fidèles et disponibles, la vie associative ne serait pas ce qu'elle est. Grâce à vous, nous avons pu nous retrouver toute au long de l'année autour d'animations diverses et variées.

## L'Association des Parents d'élèves

Comme à chaque rentrée, les parents d'élèves se sont réunis en assemblée générale le 28 septembre dernier. Il en est sorti un bilan positif tant au niveau financier qu'humain.

Grace à la bonne mobilisation des parents, les manifestations ont connus un franc succès.

Les fonds récoltés ont permis à tous les enfants de l'école de partir 3 jours au cap d'Agde où ils ont découvert la mer et toutes ces activités (balade en bateau, plage, baignade, cerf volant). Ils ont aussi visité une manade et participer à divers ateliers.

Pour l'année scolaire en cours, aucun séjour sur plusieurs jours n'est prévu mais en revanche plusieurs sorties pédagogiques et sportives sont prévues : participation au cross cantonal, piscine ... Toutes les sorties ne sont pas encore programmées.

## Le Comité des fêtes

Les membres du Comité des fêtes ont débuté l'année 2009 par le renouvellement du bureau qui a connu quelques changements suite au départ d'Olivier CAUMON qui était secrétaire et Aurélie SERVANT, co-présidente. Remerciements chaleureux à tous les deux pour leur dévouement et leur disponibilité.

Voici le nouveau bureau :

- Claude MEGHE (Président) / Carole PASSERINI (Vice-présidente)
- Roger BALDY (Trésorier) / Josiane GRATACAP (Trésorière adjointe)
- Odette SUC (Secrétaire) / Céline ROUSSIES (Secrétaire adjointe)

Membres actifs : Eric Baldy, Jean-Louis Guillard, Françoise Roques, Fabien Fontange, Rémi Suc, Jean-Noël Fau, Alexandre Bac.

Grâce au dynamisme de tous ces bénévoles anciens et nouveaux, le bilan de l'année est positif.

Certaines manifestations ont déjà eu lieu comme le quine et la belote avec des bilans largement positifs.

Le bureau de l'ape vous souhaite de bonnes fêtes et une bonne année 2010.

Que cette nouvelle année apporte la joie, la réussite et la santé à tous les enfants ainsi qu'à leurs parents, grands-parents et amis.

L'APE



Les deux concours de belote du 17 Avril et du 23 Octobre ont réuni de nombreuses équipes qui ont pu ensuite déguster soupe aux fromages ou velouté de potiron aux châtaignes.

La randonnée du 16 mai ayant pour thème une chasse au trésor fut une après-midi à la fois récréative, gustative et musicale. Elle a amené de nombreux marcheurs au village de la Bouygues-Albos. Nous remercions Monsieur Georges GUY pour son animation.





## Vie Associative & Animation

Le Vide-grenier du 24 mai, préparé en partenariat avec l'APE a commencé par un déjeuner aux tripoux. Toute la journée, une bonne vingtaine d'exposants a occupé le parking sous un soleil généreux.

Le bal-disco du 20 Juin a eu moins de succès, mais nous sommes téméraires, nous renouvelons la soirée en 2010.

La Fête du 15 Août, contrairement aux deux années précédentes a eu rendez-vous avec un temps superbes, ce qui a fait le succès des « Jeux Inter-Associations », au terrain de sport.

Cinq équipes se sont affrontées dans une bonne ambiance : APE, Moto-Quad, Conscrits 2009, Equipe du Public et Comité des Fêtes de St Antoine que nous remercions chaleureusement. Ces jeux ont été commentés avec brio par Daniel Valadou. Nous saluons le club de l'amitié qui a fait la joie du public en exécutant des Chants, des airs d'accordéon sans oublier les célèbres sketches de Jean-Marie Carrière. Merci à tous.

### Le Club de l'Amitié

#### 2009 fut riche en sorties et évènements :

- Journée de la forme du 17 Juin 2009 qui a réunis 5 clubs environnants et rassemblée 150 personnes à la salle Jean Cipièrre. Ce fut une journée très agréable sous un beau soleil qui a ravi tous les participants.

- Participation de notre club à la fête du 15 Août.



En soirée, le repas spectacle avec les « Incontournables » qui a pu se dérouler en plein-air a ravi une nombreuse assistance. Retraite aux flambeaux et feux d'artifice ont clôturé la fête. Merci à Elise Bruel toujours fidèle à sa renommée.

Le comité des fêtes tient à remercier tous les habitants de Leynhac pour leur accueil et leur générosité et tous les bénévoles qui œuvrent pour donner un peu d'animation à la commune. Toutes les personnes qui le souhaitent peuvent nous rejoindre.

Des idées nouvelles ou tout simplement de l'aide seront les bienvenues. Meilleurs vœux pour l'année 2010.

*Les membres du Comité.*



- Vendredi 11 Septembre, journée avec St Antoine au Lac de Vassivière. Déjeuner sur la péniche et promenade en petit train sur l'île de Vassivière.

- en Octobre le club a repris ses activités le 2ième Jeudi du mois pour ses après-midi belote, jeux, vidéo, etc... qui se terminent par le verre de l'amitié.

- Mardi 20 Octobre, sortie à St Parthem (12) pour une visite du musée de la rivière d'Olt, déjeuner au « St-Parthem » où 50 personnes se sont déplacées dans une ambiance conviviale.

- Samedi 5 Décembre, journée du Téléthon (repas, animation)

Toutes personnes sont les bienvenues au club de l'amitié ...

Le club remercie tous ces adhérents de leur participations en 2009 et leur souhaite une bonne année 2010.

*Les Membres du Club.*



L'association du Leynhac Moto Quad a débuté sa saison 2008/2009 avec la traditionnelle randonnée quads et motos dont la totalité des inscriptions est reversée au profil du téléthon. Cette journée a rassemblé bon nombre de pilotes, qui ont bien voulu rouler pour la bonne cause et l'association les en remercie.

Puis la traditionnelle randonnée de Pâques qui a eu lieu le 12 Avril 2009 a elle aussi rencontré un franc succès, tout comme la soirée paella qui clôturait cette journée est allée à l'assise comble.



Mais, après un départ prometteur, le Leynhac Moto Quad a vu la suite de la saison passée quelque peu mouvementée.

En effet, pour des raisons techniques nous avons dû annuler au dernier moment la manche UFOLEP initialement prévue et nous nous en excusons auprès de tous ceux qui attendaient cette course. Par la suite, la météo nous a fait des siennes pour le bal mousse de cet été que nous avons dû remettre deux fois de suite. Mais malgré tout, l'association se porte bien et compte bon nombre de licenciés.

Le Leynhac Moto Quad a tenu son assemblée générale le 14 Octobre 2009 afin de faire le bilan financier et moral de la saison 2008/2009.

Elle a vu son bureau renouvelé, la composition de celui-ci est la suivante :

- Daniel Valadou : président
- Matthieu Nugou : vice-président
- Pierre Cazes : secrétaire
- Nathalie Rieu : trésorière.

## Leynhac Moto-Quad

Avant de passer à la saison qui commence, le Leynhac Moto Quad ne peut, ne pas avoir un mot, une pensée, pour l'un de ses membres, mais avant tout l'un de ses amis en la personne de Philippe Penou qui nous a quitté et qui laisse un vide au sein de l'association.

Il n'est pas facile de poursuivre après cela, mais il faut bien rebondir et l'association espère que la saison 2009/2010 lui sera plus clémente.

Dans un premier temps, le Leynhac Moto Quad prépare sa randonnée téléthon 2009 qui aura lieu le dimanche 6 décembre avec la pause repas au Petit Bar comme tous les ans.

L'équipe du L.M.Q est en train d'élaborer un calendrier dont les dates ne sont pas encore toutes arrêtées, mais nous pouvons vous annoncer une nouvelle manifestation dans le courant mars ou début avril qui sera une foire ouverte aux professionnels et particuliers sur le thème de la moto et du quad. Ensuite la randonnée de Pâques sera reconduite le dimanche 12 Avril, suivi du repas en soirée.

Nous souhaitons également reconduire la course UFOLEP, dont le calendrier n'est pas encore fait mais qui se déroulera dans l'été et bien entendu un bal sera aussi programmé avec peut-être une variante du bal mousse qui demande beaucoup de travail d'organisation et dont nous sommes trop tributaire du temps.

L'association a également créé un site internet dont voici l'adresse

(<http://leynhacmotoquad.e-monsite.com>) et que vous pouvez retrouver sur le site de la commune de Leynhac.

En attendant de vous retrouver nombreux au cours de nos manifestations, l'équipe du Leynhac Moto Quad vous adresse tous ses vœux de bonheur et surtout de santé pour la nouvelle année.



*Les membres.*



### L'ACCA

#### Journées « Sécurité » pour les responsables de chasse.

Le Samedi 25 et Dimanche 26 juillet dernier, l'ACCA de Leynhac a organisé un week-end de formation concernant la sécurité en battue. Le maître d'œuvre de cette formation était la Fédération de Chasse du Cantal.

La Société de chasse se devait de préparer un parcours aménagé de 2.5 Kms de long pour permettre à chacun de se mettre en situation devant des scènes tout aussi différentes les unes des autres. (Un grand MERCI à Mr ALAYRANGUES pour nous avoir permis d'aménager ce parcours sur ses terrains).

Les différents accidents de chasse montrent très souvent des carences en matière d'organisation de battues. Les plans de chasse et l'augmentation du cheptel « sanglier » sur nos territoires nous obligent à organiser beaucoup plus de battues pouvant entraîner des risques d'accidents. Si les deux mots de ces journées « SECURITE et EFFICACITE » sont appliqués, la responsabilité de l'organisation de la battue se trouve allégée.

Les techniciens de la Fédération, l'Office National de la Chasse, les formateurs du permis de chasser et les chasseurs de LEYNHAC ont permis à plus de 300 responsables locaux d'apprécier l'aspect concret et pratique de la formation.



#### Local de chasse

Après de nombreuses péripéties, le local de chasse sera bientôt opérationnel. Un grand MERCI à la Municipalité pour sa compréhension et son implication financière pour la réussite de ce projet.

#### Brevet de chasse

Comme tous les ans, le deuxième dimanche de Mars, la Société de Chasse organise un Brevet de Chasse sur lièvre. Cette manifestation est maintenant bien rodée puisque nous allons préparer le 10<sup>ème</sup> Brevet. Les retombées financières non négligeables sont appréciées par les différents commerces (chambres, repas, boissons, etc....)

#### Grillades du 15 Août

Cette manifestation mise en place depuis plus de 20 ans connaît un bon succès. A nous, les chasseurs de savoir la faire perdurer en essayant d'être innovant et tolérant.

*Le Président, Pierre LACOSTE*

### *L'Association Marguerite et Joseph Clauzet*



L'Assemblée Générale de l'Association Marguerite et Joseph Clauzet a eu lieu après la messe traditionnelle, à la Chapelle Notre Dame du Pont, le 22 août en présence de M. le Maire, quelques conseillers municipaux et de fidèles habitués.

Madame le Présidente a rappelé brièvement l'histoire de la Chapelle et de son association créée en août 1991. Monsieur le Maire évoque l'avancement des travaux. Le souhait de l'association est de voir la Chapelle à l'abri des intempéries avant l'hiver.

Madame Odette Suc, la trésorière, a présenté les comptes annuels de l'association qui a dans son dernier budget financé l'édition de la brochure de Bertrand de Griffeuille. La souscription à la fondation du patrimoine qui a reçu un très bon accueil est toujours ouverte aux donateurs moyennant la somme minimum de 25 euros.

# Vie Associative & Animation



Madame Andrée Cipièrre ayant émis le souhait de se retirer, le nouveau bureau est ainsi constitué :

**Présidente** : Mme Chantal GALTIER LASFARGUES

**Vices Présidentes d'Honneur** :

Melle Paulette RATIER / Mme Andrée CIPIÈRE

**Vice Présidente** : Mme Claudine MASSON

**Secrétaire** : Melle Céline ROUSSIES

**Trésorière** : Mme Odette SUC

**Membres du Bureau** :

Mme Marie-Claude BEAU / Mme Joëlle SABUT

Pour la première fois cette année, l'association a participé au Forum des Associations à Maurs. Certes ce fût une timide participation, mais pour l'année prochaine, le bureau préparera le forum avec plus de réflexion.

Dans le cadre des Journées du Patrimoine, la chapelle est restée ouverte au public le samedi après-midi. C'était l'occasion de mettre à l'honneur les richesses de notre édifice (peintures murales du XIIe et XVe Siècle, statue de la vierge datant du XVIIe Siècle).



L'association remercie les nouveaux membres ainsi que ses fidèles adhérents.

Plus que jamais nous avons besoin de votre générosité pour la sauvegarde de la Chapelle.

Meilleurs Vœux pour la nouvelle année.

*L'association « M. et J. Clauzet »*



## Calendrier des Manifestations



7 Janvier	Galette des rois (réservé aux adhérents)	Club de l'Amitié
24 Janvier	Repas Stoffich (ouvert à tous)	Club de l'Amitié
14 Février	Quine (nombreux lots)	Club de l'Amitié
6 Mars	Assemblée Générale du club	Club de l'Amitié
14 Mars	Brevet de Chasse sur lièvre	ACCA
27 mars	Repas dansant avec Robert Barres	APE
12 Avril	Randonnée de Pâques	LMQ
Mi-Avril	Repas chevreau	Club de l'Amitié
16 Avril	Belote	Comité des fêtes
Mi-Mai	Voyage avec Marcolès	Club de l'Amitié
15 Mai	Randonnée	Comité des fêtes
23 Mai	Vide grenier	Comité des fêtes – APE
27 Juin	Fête de l'école	APE
En Juin	Bal Disco	Comité des fêtes
Mi-Juin	Journée de la Forme	Club de l'Amitié
14 Août	Grillades de la Chasse	ACCA
15 Août	Fête Patronale	Comité des fêtes
22 Octobre	Belote	Comité des fêtes



## Vie Associative & Animation



### *Initiative : Concours de Tennis*

Pour clôturer le tournoi en simple, les quatre demi finalistes ont accepté de disputer un double qui a opposé deux jeunes du Cantal contre deux jeunes du Var. Il s'agit d'une première, avec à la clé une coupe mise en prix. Le Cantal c'est incliné devant la Var, qui a remporté la coupe mais a promis de la remettre en jeu l'année prochaine.

Le tournoi annuel de tennis de Leynhac a eu lieu cet été et c'est terminé courant août avec la remise des prix dont chaque participant a pu recevoir un lot. Comme l'an passé, malgré le peu de participants, la convivialité était au rendez-vous et les jeunes se sont rencontrés sur le court dans une bonne ambiance.

Je tiens à remercier ces jeunes pour leur participation, leur parents pour leur disponibilité, les différents organismes pour les lots offerts ainsi que la municipalité de Leynhac pour la mise à disposition du terrain de tennis et le don de coupes.

Certains matchs ont tenu les spectateurs en haleine et nous avons pu assister à de très beaux moments de tennis. Le tournoi 2009 a été remporté par Charline Comba et la seconde place revient à Sylvain Capet.

Je rappelle que ce tournoi est réservé aux jeunes, qu'il est entièrement gratuit et unique dans la région. Alors rendez-vous l'an prochain en espérant que d'autres viendront nous rejoindre pour passer de bons moments et partager l'état d'esprit qui règne en mettre mot sur ce tournoi : participer et s'amuser.

Encore merci et bravo aux jeunes.

*Nathalie RIEU*



### *Les Footballeurs de l'Entente en Championnat d'Auvergne*

L'Entente Châtaigneraie Football Club, issue des clubs de Leynhac, Maurs, Quézac et Saint-Etienne de Maurs a terminé sa saison 2008-2009 en apothéose avec l'accession de l'équipe 1 en championnat de Promotion d'Honneur Régionale.

Cette équipe porte désormais fièrement les couleurs de nos 4 communes dans toute l'Auvergne.

L'adaptation à ce niveau demande un travail important aux plans sportif, logistique et financier (4000 Km de déplacement).

Le sérieux et l'implication de tous (joueurs et dirigeants) a permis d'obtenir des premiers résultats encourageants, notamment à l'extérieur, qui laissent augurer d'une saison pleine et satisfaisante.

L'équipe 2 termine à une honorable 6<sup>ème</sup> place en 1<sup>ère</sup> division de district et joue le haut du tableau en ce début de saison 2009-2010.

L'équipe 3, quant à elle, a obtenu une brillante 3<sup>ème</sup> place dans son championnat de 3<sup>ème</sup> division et repart cette saison sur les mêmes bases.

Les joueurs et dirigeants proposeront aux habitants de Leynhac la plaquette annuelle, qui, outre l'actualité du club, retrace grâce à une partie rétro où beaucoup se reconnaîtront, la vie des clubs constitués de l'Entente, et notamment de l'US Leynhac.

*J.L. BRUEL*



## Zoom sur ....

### **BJM CONSTRUCTION :**

**Entreprise de Bâtiment et Travaux Publics**

BJM CONSTRUCTION a été créée en Février 1988 par Jean-Marie BALDY. Cependant Mr BALDY travaillait pour son compte depuis déjà de nombreuses années.

Il a su transmettre son savoir-faire et son métier à son fils, et c'est ainsi que Patrice BALDY rentre dans la société en 2000 au poste de conducteur de travaux et prend la gérance en 2006 suite au départ en retraite de son père.

Patrice a continué à faire évoluer son entreprise et l'effectif actuel est de 12 salariés : 1 dirigeant, 1 administrateur, 2 chefs d'équipe et 8 ouvriers

BJM construction est une entreprise spécialisée dans :

- Les travaux de maçonnerie générale de gros œuvre et béton armé,
- La construction et rénovation de bâtiments industriels, commerciaux, agricoles, collectifs et particuliers.
- La construction et restauration de murs et de ponts
- L'aménagement de cœur de village
- la rénovation de monuments historiques : Aigle romaine à USSEL (19) ou Obélisque à Latronquière (46).

La clientèle est constituée de 20 % de particuliers et 80 % de collectivités et la commercialisation se fait par Marché public (voie de presse), prescription de partenaires (COLAS, Architectes, Communes...) ou prescription d'anciens clients.

Le certificat QUALIBAT, le savoir faire et l'adaptabilité du personnel sont, sans que la liste soit exhaustive les points forts de l'entreprise.

Voici quelques références de chantiers pour le démontrer :

**AURILLAC :** Place de l'Hôtel de ville et du square



**MARCOLES :**

Aménagement du bourg, extension de la Maison Familiale et Rurale, Auberge de la tour, bâtiment chasse et restauration de l'Eglise



**BOISSET :**

Aménagement du bourg, boulangerie, bâtiment du camping, Auberge de la Planche du Souq.



**MAURS :**

Aménagement Rues de Pauvarel, Place du marché, Rue Saint Jacques, Place Bayadères, Rues de la cité et Mairie, extension Maison de retraite « Roger Jalenques »...

**SAINT CONSTANT :** Aménagement du Bourg, Extension du Cimetière, Vestiaires Foot

**LEYNHAC :** Bâtiment associatif, Pavillons HLM, Multiple Rural et aménagement du Bourg ;

Les Communes de LAROQUEBROU, LE ROUGET, PERS, OMPS ont également fait appel à BJM Construction ainsi que certains départements limitrophes.

**BJM Construction- Le Cayrou - 15600 LEYNHAC**

**Téléphone : 04.71.49.08.13 Fax : 04.71.64.70.50**

**Jean ARTUS : Une reconversion inattendue !!**

Au premier abord, rien de prédisposer Jean ARTUS et son épouse Betty à venir s'installer dans notre village de la Châtaigneraie cantalienne ! Sauf, une reconversion professionnelle et le désir de bénéficier d'une meilleure qualité de vie.

Natif de la région de Rouen, cadre dans une société de sous-traitance électronique, Jean ARTUS se retrouve au chômage. Bien que désappointé par cette situation, loin de baisser les bras, il décide d'apprendre les rouages du métier de sommier-tapissier. Son professeur n'est autre que son père, jeune retraité à l'époque. Pendant l'année 1982, profitant de cette riche expérience et du carnet d'adresses clientèle de son père, Jean Artus parfait ses connaissances et sa technique. Et c'est en 1988 que Jean et Betty posent leurs valises dans le Cantal, plus précisément à Ytrac.

Amoureux inconditionnels du Cantal, cherchant une maison avec des dépendances afin d'installer au mieux l'atelier de Jean, ils trouvent leur bonheur à Fabrègues sur notre commune, et s'y installent en janvier 2001. A nouveau, exposition sur les foires, publicité afin de se faire connaître.

Tout son travail est réalisé artisanalement, à l'ancienne : pas de machine moderne, sauf pour la cardeuse, modèle électrique avec aspiration acquise depuis peu. Mais l'ancienne cardeuse, une RABIER de Paris, est toujours présente et témoigne de l'activité économique de deux générations.



La confection de matelas, de sommiers, la rénovation de fauteuils ou chaises capitonnées (tapisserie d'ameublement) n'ont plus de secret pour lui. Il faut compter 6 heures environ pour la réalisation d'un matelas en laine pour 2 personnes. Sa principale activité touche bientôt à sa fin : Jean ARTUS souhaite profiter de son statut de jeune retraité très prochainement et se consacrer pleinement à sa passion favorite :

***le dessin (encre et fusain).***

Passion partagée avec son épouse, Betty, spécialisée dans la peinture : l'aquarelle et l'huile. Chacun stimulant l'autre par ses encouragements, perfectionnistes, Jean et Betty ont développé leur art respectif pour reproduire le réel. Reproduction de paysages, détails du patrimoine local, vieilles bâtisses ....



Autant de modèles glanés dans la campagne auvergnate, peints sur le site même. Ils pratiquent leur art dans plusieurs manifestations artistiques, du Cantal ou départements alentour, leur valant diverses distinctions. 1<sup>er</sup> exposition individuelle à Aurillac en 1999. Leurs œuvres s'exportent aux 4 coins du monde : Etats-Unis, Angleterre, Côte d'Ivoire et Martinique, mais illustrent également le recueil de poèmes d'Albert GUEROT, « Pensées d'Automne », le livre de Gisèle LAPORTE, « du Miel et des Cailloux » ou encore des enveloppes postales.

Artistes amateurs au talent incontestable et reconnu, Jean et Betty excellent dans leur art. Aussi, nous aurons le plaisir de contempler leurs œuvres lors d'une prochaine exposition dans la salle Jean Cipièrre en 2010. Alors patience !!!

**Betty et Jean ARTUS - Fabrègues - 15600 LEYNHAC**

**Téléphone : 04.71.63.09.39**



## Des nouvelles du « Petit Bar »

Depuis le 1er Décembre le Petit Bar a accueilli de nouveaux locataires. Françoise et Jean-Marie CASSAR ont passé la main progressivement à Céline LORENTZ et Frédéric CONSTANT. Nous tenons sincèrement à remercier Françoise et Jean-Marie, qui de par leur dévouement, gentillesse et hospitalité ont su conquérir le cœur et l'estomac de tous les Leynhacois !

Nous souhaitons la bienvenue à Céline et Frédéric, tombés amoureux du Cantal qui ont laissé derrière eux la Basse Normandie pour réaliser leur projet. D'employé Cadre dans la métallurgie, Frédéric passe son CAP et devient cuisinier et Céline, employée d'un Tour Opérateur, reprend ses études et obtient un BTS Comptabilité et Gestion pour acquérir les compétences de gestion d'un complexe commercial et touristique.

En cette période de vœux, nous leur souhaitons réussite et épanouissement personnels et professionnels parmi nous !

A nous de leur prouver que le Cantal, c'est de très jolis paysages mais également des gens chaleureux qui savent accueillir et soutenir le dynamisme et la nouveauté !



## Démarches Administratives

### Passeport Biométrique

Plus de démarche auprès de la mairie de Leynhac pour les passeports.

Depuis le 08 juin 2009 la Mairie de Maurs possède une station biométrique pour la réalisation des nouveaux passeports.

Les démarches pour la constitution ou le renouvellement sont à effectuer auprès de la Mairie de Maurs uniquement et se font exclusivement sur rendez-vous les après midi.

Pour tous renseignements : Tél./ Mairie de Maurs : 04.71.49.00.32 - [www.ville-maurs.fr](http://www.ville-maurs.fr)

### Tarifs municipaux

Les tarifs municipaux restent inchangés pour 2010 sauf pour :

#### - LA LOCATION DE LA SALLE JEAN CIPIÈRE

Suite à une augmentation du tarif horaire des heures de ménages par notre prestataire de service, le prix de la location de la salle augmentera de 2 € à partir du 1er Janvier 2010.

#### - LE MINI-GOLF

Tarif unique/personne : 3.50 €

Détérioration ou perte : 10 €

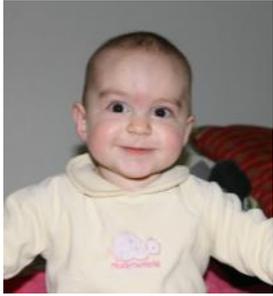
*Pour tout renseignements s'adresser à la mairie.*



# Vie Pratique

## Etat Civil

Ils sont les bienvenus ...



Amandine PONS  
Née le 13 Janvier



Mathilde FONTANGE  
Née le 19 février



Roméo MAGNE  
Né le 24 mai



Lylou CAUDRON-CANCIANI  
Née le 23 Juillet



Shana RIVIERE  
Née le 9 Août

Ils ont dit oui ...



Le 13 Juin : Marie-Laure VIEYRES et Jérôme PESTY

## Nouveaux habitants



- \* Céline LAURENTZ et Frédéric CONSTANT dans le Bourg
- \* M. et Mme GIACOTTY à Lestrade
- \* Mme DABEY Odile aux pavillons HLM

Ils ne sont plus ....

- \* 6 février : Julia ROQUES (née MAS ) de Belair
- \* 17 mai : Christophe MONTIN de Laveissière
- \* 29 Mai : Philippe PENOU du Bourg
- \* 4 août : Marinette NIGOU (née MAS ) du Picard
- \* 31 août : Sidonie BOUQUIER (née BALMISSE) de Lablanquie
- \* 4 septembre : Roger RIGAL de la Bouygues Albos
- \* 23 septembre : Joseph CROS de Chaules
- \* 22 novembre : Jean ROQUES du Bac





## Formation de base aux premiers secours

En octobre et novembre 2009, conscients que lors d'un accident, les premières minutes sont décisives, et que le premier maillon de la chaîne des secours c'est eux, 24 personnes dont 17 habitants de la commune ont suivis 10 heures de formation aux premiers secours. Et il n'y a pas d'âge pour apprendre les gestes qui sauvent ! Et notre formateur agréé, Pierre LAVIGNE, ne vous dira pas le contraire puisque dans ces deux sessions de formation tous les âges étaient représentés.

C'est lors d'une petite cérémonie conviviale que nos lauréats ont reçu leurs attestations et ont remercié chaleureusement M Lavigne pour sa gentillesse et son dévouement au service des autres.



## Le PASS CANTAL

Le PassCantal (chéquier de réduction) est destiné à tous les jeunes cantaliens, sans critère de ressources, âgés de 11 à 17 ans (nés entre 1992 et 1998).

Ce chéquier comporte 18 chèques d'une valeur totale de 100 €, pour permettre aux jeunes de découvrir des activités de loisirs, sportives et culturelles, parmi les 230 partenaires cantaliens (clubs, associations, cinémas...).

### Pour obtenir ce chéquier, il faut :

- Remplir un bon de commande disponible auprès des mairies, Communauté de Commune ou le télécharger sur le site du Conseil Général : [www.cantal.fr](http://www.cantal.fr).
- Joindre un justificatif d'âge : copie carte d'identité, livret de famille et de résidence sur le département du ou des représentants légaux (feuille d'imposition, facture EDF...)
- Fournir un chèque de 8 € libellé à l'ordre du Payeur départemental ou en espèces.

Adresser le tout : Conseil Général du Cantal – Services Education, Jeunesse, Sports et Culture - Mission PASSCANTAL – Hôtel du Département – 28, Avenue Gambette – 15000 AURILLAC.

Ce chéquier est valable jusqu'au 31 juillet 2010. Pour toute info complémentaire : [www.cantal.fr](http://www.cantal.fr) ou 0800 22 68 25 - 0800 CANTAL

(du lundi au vendredi de 14h30 à 16h30 appel gratuit)

## [www.leynhac.fr](http://www.leynhac.fr)

Depuis cet été vous avez pu apprécier la nouvelle présentation du site de notre commune que nous avons confié à la société Aytechnet. Grâce à cette nouvelle gestion, il est plus facile d'enrichir le site, aujourd'hui cette tâche n'est plus la responsabilité de deux personnes mais plusieurs. Ainsi toutes les associations Leynhacoises grâce à des codes d'accès gèrent elles mêmes leurs pages sur le site.

Le site est en constante évolution, et toute au long de l'année nous essayons de le maintenir à jour, vous pouvez y découvrir de nouvelles rubriques ou les dernières infos. N'hésitez pas à nous faire part de vos idées et continuez à nous envoyer des photos pour l'enrichir ...

## Commande de Fuel

Comme pour l'année écoulée, plusieurs groupes de commande de fuel sont prévus pour l'année 2010.

Les commandes se dérouleront de la même manière : vous devrez prendre contact avec les personnes concernées dans les différents secteurs et leur donner la quantité de fuel que vous souhaitez, au plus tard le jour indiqué ci-après. **Aucun appel ne pourra être pris en compte au-delà ces dates là.**

### Dates approximatives des prochaines commandes :

- |                   |                     |
|-------------------|---------------------|
| - 15 Février 2010 | - 15 Aout 2010      |
| - 15 Avril 2010   | - 15 Octobre 2010   |
| - 15 Juin 2010    | - 15 Décembre 2010. |

### Liste des personnes à contacter :

Michel Ratier	04.71.49.04.63
Montplaisir, 15600 Leynhac	
Hervé Combret	04.71.46.94.11
15600 Saint-Antoine	ou 06.87.96.25.55
Daniel Lafon	04.71.46.77.98
Laveissière, 15600 Leynhac.	ou 06.42.23.39.52

### Infos :

Le Recensement Général Agricole doit s'effectuer en 2010. Il se déroulera sur notre commune à partir de l'automne 2010. Les enquêteurs de la DREAF rendront visite à l'ensemble des exploitations agricoles quelque soit leur dimension.

Le Recensement agricole est obligatoire et confidentiel.

*Toute l'équipe municipale vous souhaite une bonne année 2010.*

*Meilleurs vœux pour une année remplie de bonheur,  
de douceur et une bonne santé,  
ainsi que la réalisation de vos projets...*

*Nous terminerons ce bulletin par ce poème riche  
d'amitié et de partage !*

*(transmis par Robert et Marie-Claude PENOU)*

*A notre ami Philippe...*

### *Un Sourire*

*Un sourire ne coûte rien et produit beaucoup  
Il enrichit ceux qui le reçoivent  
Sans appauvrir ceux qui le donnent.*

*Il ne dure qu'un instant*

*Mais son souvenir est parfois éternel.*

*Personne n'est assez riche pour s'en passer*

*Personne n'est assez pauvre pour ne pas le mériter.*

*Il crée le bonheur au foyer, soutient les affaires.*

*Il est le signe sensible de l'amitié.*

*Un sourire donne du repos à l'être fatigué,*

*Rend du courage aux plus découragés.*

*Il ne peut ni s'acheter, ni se prêter, ni se voler*

*Car c'est une chose qui n'a pas de valeur*

*Qu'à partir du moment où il se donne.*

*Et si parfois vous rencontrez une personne*

*Qui ne sait plus avoir le sourire*

*Soyez généreux, donnez-lui le vôtre*

*Car nul n'a autant besoin d'un sourire*

*Que celui qui ne peut en donner aux autres.*



*Raoul Follereau.*